

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

Procès-verbal de la séance régulière du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle municipale de Saint-Honoré-de-Shenley sise au 499, rue Principale, le 14 août 2018 à 19h30

Sont présents à cette séance :

Maire Monsieur Dany Quirion
Siège no 1 Monsieur Stéphane Quirion
Siège no 2 Madame Karine Champagne
Siège no 4 Monsieur Shawn Marier
Siège no 5 Monsieur Alain Poulin
Siège no 6 Monsieur Charles Bolduc

Est absent :

Siège no 3 Monsieur Alain Carrier

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur Dany Quirion.

Monsieur Serge Vallée, directeur général et secrétaire-trésorier agit comme secrétaire d'assemblée.

Ordre du jour de la rencontre

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Dépôt des procès-verbaux de la séance ordinaire du 3 et 10 juillet 2018

4. LÉGISLATION

- 4.1 Autorisation de signature pour le programme *Fond des petites collectivités*
- 4.2 Constitution d'un comité municipal de sécurité civile
- 4.3 Avis de motion règlement 169-2018 et dépôt du projet de règlement

5. FINANCES

- 5.1 Compte pour approbation
- 5.2 Mise en réserve d'un montant de 28 000 \$ pour le paiement Camion 10 roues (à même le surplus cumulé)
- 5.3 Demande de non-paiement pour intérêt à payer

6. MATÉRIEL – ÉQUIPEMENTS-FOURNITURE – TRAVAUX

- 6.1 Engagement de la municipalité à défrayer une somme équivalente à la réparation estimée par la MRC de 46 214,40 \$ pour

le projet de reconstruction du réseau d'aqueduc et égout 269 entre Bellegarde et Lachance

6.2 Vente d'un ponceau métallique

6.3 Entente entre madame Mélissa Roy et la MMQ

6.4 Transfert de fonds de 14 000 \$ - Grand Shenley à creusage fossé

6.5 Transfert de fonds de 10 000 \$ - rang 4 à creusage de fossé

6.6 Transfert de fonds de 2 500 \$ - Support aux industries à Spéctacle Grand feux

7. PERSONNEL

7.1 Formation de perfectionnement pour le logiciel CIM

7.2 Frais applicables pour le service de médiation et conciliation

8. LOISIRS ET CULTURE

8.1 Demande du comité du *Spectacle Grand feux Saint-Honoré-de-Shenley*

8.2 Demande de commandite pour le Baseball mineur Saint-Martin

8.3 Facture pour l'œuvre d'art au Centre multifonctionnel

9. RAPPORT

10. CORRESPONDANCE

11. AUTRES SUJETS

11.1 Nomination comité sécurité civile

11.2 Demande de dons de la Fabrique Notre-Dame-des-Amériques

12. Période de questions

13. Clôture de la séance

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Dany Quirion, maire, constate le quorum et souhaite la bienvenue aux membres du conseil.

2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2018-08-293 Il est proposé par madame Karine Champagne, appuyé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter l'ordre du jour.

3- DÉPÔT DES PROCÈS-VERBAUX

2018-08-294 Il est proposé par monsieur Shawn Marier, appuyé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité que le conseil adopte les procès-verbaux de la séance ordinaire du 3 et 10 juillet 2018.

4- LÉGISLATION

4.1 AUTORISATION DE SIGNATURE POUR LE PROTOCOLE D'ENTENTE DU PROGRAMME *NOUVEAU FONDS CHANTIERS CANADA-QUÉBEC* VOLET 2 FONDS DES PETITES COLLECTIVITÉS DU NOUVEAU

2018-08-295 **Considérant** que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley a effectué une demande d'aide financière dans le cadre du programme

Fonds chantiers Canada-Québec volet 2 du Fonds des petites collectivités pour la construction d'un centre multifonctionnel ;

Considérant que la demande de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley a été acceptée pour un montant de 1 307 980,00 \$;

Considérant que la Municipalité doit signer un protocole d'entente avec le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, ainsi que le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Charles Bolduc, appuyé par madame Karine Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Serge Vallée, à signer pour et au nom de la Municipalité le protocole d'entente relatif à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du programme Nouveau fonds Chantiers Canada-Québec volet 2 du Fonds des petites collectivités.

4.2 CONSTITUTION D'UN COMITÉ MUNICIPAL DE SÉCURITÉ CIVILE

2018-08-296

Considérant que les municipalités locales ont, en vertu de la Loi sur la sécurité civile (L. R. Q., c. S-2.3), la responsabilité de la sécurité civile sur leur territoire ;

Considérant que la municipalité est exposée à divers aléas d'origine naturelle et anthropique pouvant être à la source de sinistres ;

Considérant que le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley reconnaît que la municipalité peut être touchée par un sinistre en tout temps ;

Considérant que le conseil municipal voit l'importance de planifier la sécurité civile sur son territoire afin :

- de mieux connaître les risques qui y sont présents, d'éliminer ou de réduire les probabilités d'occurrence des aléas et d'atténuer leurs effets potentiels sur le milieu ;
- de se préparer à faire face aux sinistres et de réunir les conditions qui permettront de limiter au minimum les conséquences néfastes de ceux-ci ;

Considérant que le conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley désire, en priorité, doter la municipalité d'une préparation lui permettant de répondre à tout type de sinistre pouvant survenir sur son territoire ;

Considérant que les mesures de préparation aux sinistres qui seront mises en place devront être consignées dans un plan de sécurité civile ;

Considérant que la mise en place de mesures de préparation aux sinistres ainsi que l'élaboration d'un plan de sécurité civile nécessitent la participation de plusieurs services de la municipalité, notamment le service incendie, les travaux publics et l'administration ;

Considérant que cette préparation et que ce plan doivent être maintenu opérationnels et faire l'objet d'un suivi régulier auprès du conseil municipal ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Shawn Marier, appuyé par monsieur Charles Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que soit créé un comité municipal de sécurité civile ;

Que ce comité municipal de sécurité civile soit mandaté afin :

- d'entreprendre une démarche de planification de la sécurité civile et de mener celle-ci de façon continue ;
- d'assurer la mise en place de mesures de préparation aux sinistres ;
- d'élaborer, en concertation avec les différents services municipaux, le plan de sécurité civile de la municipalité ;
- d'élaborer une procédure de mise à jour et de révision du plan de sécurité civile ;
- de proposer des moyens pour informer la population au sujet des consignes de sécurité à suivre lors de sinistres ;
- d'élaborer un programme de formation consacré à la sécurité civile et d'assurer son suivi ;
- d'élaborer un programme d'exercices et d'assurer sa mise en œuvre ;
- d'évaluer les ressources nécessaires pour rendre les mesures de préparation aux sinistres fonctionnelles et de proposer des moyens permettant de combler les besoins additionnels ;
- de préparer un bilan annuel de l'évolution de la sécurité civile sur le territoire de la municipalité.

4.3 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT

Monsieur Charles Bolduc donne un avis de motion qu'un règlement portant le numéro 169-2018 modifiant différents règlements d'emprunt antérieurement adoptés par la Municipalité aux fins d'actualiser le Bassin de taxation (secteurs desservis par le réseau d'aqueduc et d'égout sera adopté à une date ultérieure.

Monsieur Charles Bolduc dépose au conseil un projet de règlement à cet effet.

5- FINANCES

5.1 COMPTE POUR APPROBATION

2018-08-297

Il est proposé par madame Karine Champagne, appuyé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes payés et à payer pour le mois de juillet 2018 au montant de 544 133,52 \$, soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent sur la liste déposée dans les archives de la municipalité et remise aux membres du conseil. Les comptes payés représentent 278 527,11 \$, les comptes à payer représentent 207 140,21 \$ tandis que les salaires nets plus les allocations de dépenses s'élèvent à 58 466,20 \$.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE FONDS

Code municipal

Article 961

Je soussigné Serge Vallée, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie par les présentes qu'il y a des crédits budgétaires disponibles prévus au budget 2018 permettant de procéder au paiement des comptes mentionnés à la résolution 2018-08-297.

Serge Vallée, D. G. et Sec.-Trés.

5.2 Mise en réserve d'un montant de 28 000 \$ pour le paiement Camion 10 roues à même le surplus cumulé

2018-08-298 **Considérant** que le conseil veut payer les taxes des deux premières années du règlement d'emprunt pour l'achat d'un camion 10 roues ;

Considérant que la Municipalité a déjà effectuer un transfert de crédits (37 500,00 \$) dans un fond réservé pour le paiement du règlement d'emprunt lié à l'achat d'un camion 10 roues mais que le montant actuel n'est pas suffisant ;

Considérant que le montant de la réserve doit être de 60 000,00 \$;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Poulin, appuyé par monsieur Charles Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise qu'un montant de 28 000,00 \$ soit pris à même le surplus cumulé non affecté et soit transféré dans la réserve pour payer le règlement d'emprunt lié à l'achat d'un camion 10 roues.

5.3 DEMANDE D'EXONÉRATION POUR INTÉRÊT À PAYER

2018-08-299 **Considérant** qu'un citoyen de la Municipalité refuse de payer des intérêts sur taxe ;

Considérant que le citoyen demande une exonération à la Municipalité ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Shawn Marier, appuyé par monsieur Charles Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil refuse la demande d'exonération des intérêts à payer.

6-MATÉRIAUX – ÉQUIPEMENTS – FOURNITURES – TRAVAUX

6.1 ENGAGEMENT DE LA MUNICIPALITÉ À DÉFRAYER UNE SOMME ÉQUIVALENTE À LA RÉPARATION ESTIMÉE PAR LA MRC POUR LE PROJET DE RECONSTRUCTION DU RÉSEAU D'AQUEDUC ET ÉGOUT 269 ENTRE BELLEGARDE ET LACHANCE

2018-08-300 **Considérant** que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley a mandaté le service d'ingénierie de la MRC Beauce-Sartigan pour effectuer une estimation pour des réparations du sanitaire sur la route 269 entre les rues Bellegarde et Lachance ;

Considérant que le service d'ingénierie de la MRC Beauce-Sartigan a déposé une estimation au coût de 46 214,40 \$ plus taxes ;

Considérant que la Municipalité veut présenter cette soumission au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports et s'engager à défrayer l'équivalent des coûts lors du projet de reconstruction du réseau d'aqueduc et d'égout sur la route 269 entre les rues Bellegarde et Lachance ;

En conséquence il est proposé par monsieur Stéphane Quirion, appuyé par madame Karine Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil engage la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley à défrayer une somme équivalente à la réparation estimée par la MRC pour le projet de reconstruction du réseau d'aqueduc et d'égout 269 entre Bellegarde et Lachance.

6.2 VENTE D'UN PONCEAU MÉTALLIQUE

2018-08-301 **Considérant** que monsieur Gilles Mercier a démontré un intérêt pour acheter un ponceau métallique qui n'a plus aucune utilité pour la Municipalité ;

En conséquence il est proposé par monsieur Stéphane Quirion, appuyé par madame Karine Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise la vente d'un ponceau métallique au montant de 500,00 \$ taxes incluses à monsieur Gilles Mercier.

6.3 PORPOSITION D'ENTENTE AVEC MADAME MÉLISSA ROY

2018-08-302 **Considérant** que madame Mélissa Roy s'est blessée aux dents dans l'un des bâtiments de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley ;

Considérant qu'après demande de réclamation de madame Roy, le dossier a été envoyé à la MMQ (assureur de la Municipalité) pour analyse de la demande ;

Considérant que la MMQ veut proposer un règlement à madame Roy pour défrayer les coûts de réparation de dents, et ce, sans admission de responsabilité pour la Municipalité ;

En conséquence il est proposé par monsieur Alain Poulin, appuyé par monsieur Charles Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil accepte et autorise le règlement que la MMQ veut offrir à madame Mélissa Roy pour réparation de dent.

6.4 TRANSFERT DE FONDS GRAND SHENLEY À CREUSAGE DE FOSSÉ

2018-08-303 **Considérant** que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley veut effectuer des travaux de creusage de fossé ;

Considérant que la Municipalité doit augmenter le budget pour des travaux de creusage de fossé ;

Considérant que le conseil veut transférer une portion du budget de réfection dans le rang Grand Shenley au montant de 14 000 \$ pour du creusage de fossé ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Quirion, appuyé par madame Karine Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise un transfert de 20 000 \$ du budget du rang 9 au budget du Grand Shenley.

6.5 TRANSFERT DE FONDS DE 10 000 \$ - RANG 4 À CREUSAGE DE FOSSÉ

2018-08-304 **Considérant** que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley veut effectuer des travaux de creusage de fossé ;

Considérant que la Municipalité doit augmenter le budget pour des travaux de creusage de fossé ;

Considérant que le conseil veut transférer une portion du budget d'amélioration du rang au montant de 10 000 \$ pour du creusage de fossé ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Poulin, appuyé par monsieur Charles Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise un transfert de 10 000 \$ du budget d'amélioration de rang 4 au budget de creusage de fossé.

6.6 TRANSFERT DE FONDS DE 2 500 \$ - SUPPORT AUX INDUSTRIES À SPECTACLE GRAND FEUX

2018-08-305 **Considérant** que le comité Spectacle Grands feux de Saint-Honoré-de-Shenley a fait une demande de soutien financier à la Municipalité pour la réalisation de leur événement ;

Considérant que les membres du conseil municipal adhèrent au projet de Spectacle Grands Feux et que celui-ci offre un bon rayonnement à la Municipalité ;

Considérant qu'il y a du budget non utilisé dans l'enveloppe de support aux entreprises ;

En conséquence il est proposé par monsieur Stéphane Quirion, appuyé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise une ponction de 2 500 \$ du budget support aux entreprises pour activité culturelle et sociale.

7-PERSONNEL

7.1 FORMATION DE PERFECTIONNEMENT POUR LE LOGICIEL CIM

2018-08-306 **Considérant** que pour donner suite à une rencontre avec les responsables du logiciel comptable de CIM (Coopérative informatique

municipale) et les employés de la Municipalité, il y avait possibilité de perfectionnement pour le logiciel ;

Considérant que le perfectionnement augmenterait la productivité dans l'utilisation du logiciel ;

En conséquence il est proposé par monsieur Stéphane Quirion, appuyé par madame Karine Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise une formation approfondie du logiciel CIM pour les employés de la Municipalité et ce, au montant de 1 190 \$ plus taxes.

7.2 FRAIS APPLICABLES POUR LE SERVICE DE MÉDIATION ET CONCILIATION

2018-08-307 **Considérant** que le responsable des travaux publics a été désigné comme conciliateur arbitre (Résolution 2017-10-363) ;

Considérant que l'article 35 de la *Loi sur les compétences municipales* mentionne que l'acte de désignation prévoit la rémunération et les frais admissibles de la personne désignée ;

Considérant que le directeur général propose la tarification suivante :

- Frais d'ouverture de dossier : 50 \$;
- Pour le travail de la personne désignée - vacations sur les lieux, préparation et transmission de la décision – s'appliquera le salaire réel plus les bénéfices marginaux octroyés par la Municipalité ;
- Déboursés divers tels que les frais de photocopies, pour services professionnels, pour la transmission de documents s'appliqueront les coûts réels de la Municipalité ;
- Frais de déplacement : 0,43 \$ / km ;

En conséquence il est proposé par monsieur Charles Bolduc, appuyé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil accepte les frais proposés par le directeur général et que ceux-ci soient appliqués dès maintenant (14 août 2018) lorsque les services du conciliateur arbitre.

Les résidents de la Municipalité ont le droit de faire appel à un conciliateur arbitre externe (autre que municipale). Toutefois, la Municipalité n'est pas tenue de rembourser les frais supplémentaires que peut occasionner l'utilisation d'un conciliateur arbitre autre que celui de la Municipalité.

8-LOISIRS ET CULTURE

8.1 DEMANDE DU COMITÉ DU SPECTACLE GRAND FEUX SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY

2018-08-308 **Considérant** la demande d'aide financière du comité Spectacle Grands feux Saint-Honoré-de-Shenley ;

En conséquence il est proposé par monsieur Charles Bolduc, appuyé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil octroie un montant de 2 500 \$ au comité du Spectacle Grands feux Saint-honoré-de-Shenley pour la réalisation de leur événement.

8.2 Demande de commandite pour le Baseball mineur Saint-Martin

2018-08-309 **Considérant** la demande d'aide financière pour le Baseball mineur Saint-Martin ;

Considérant qu'il y a des jeunes joueurs de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley qui performant dans cette ligue ;

En conséquence il est proposé par madame Karine Champagne, appuyé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil octroie un montant de 200 \$ au Baseball mineur de Saint-Martin.

8.3 FACTURE POUR L'ŒUVRE D'ART AU CENTRE MULTIFONCTIONNEL

2018-08-310 **Considérant** que l'artiste désigné pour la conception d'un œuvre d'art pour le Centre multifonctionnel a émis sa première facture pour le travail effectué jusqu'à présent ;

Considérant le montant est de 6 215,26 \$ plus taxes ;

En conséquence il est proposé par monsieur Charles Bolduc, appuyé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise le paiement de 6 215,26 \$ plus taxes à monsieur Yann Farley, artiste responsable de l'intégration d'un œuvre d'art au Centre multifonctionnel.

9-RAPPORT

10-CORRESPONDANCE

Le Directeur général dépose le bordereau de correspondance du mois de juillet 2018

11. AUTRES SUJETS

11.1 NOMINATION AU COMITÉ DE SÉCURITÉ CIVILE

2018-08-311 **Considérant** que le coordonnateur des mesures d'urgence a besoin d'élu(e)s afin de compléter un comité de sécurité civile pour la Municipalité ;

Considérant que les élu(e)s suivants ont démontré un intérêt pour œuvrer sur le comité de sécurité civile :

- Monsieur Shawn Marier
- Madame Karine Champagne
- Monsieur Charles Bolduc

En conséquence il est proposé par monsieur Stéphane Quirion, appuyé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que les élu(e)s monsieur Shawn Marier, madame Karine Champagne et monsieur Charles Bolduc soit nommé au sien du comité de sécurité civile.

Le coordonnateur des mesures d'urgence fera éventuellement appel aux citoyens ayant un intérêt pour le comité de sécurité civile.

Les employés peuvent également siéger sur le comité.

11.2 DEMANDE DE DONS DE LA FABRIQUE NOTRE-DAME-DES-AMÉRIQUES

2018-08-312 **Considérant** la demande de commandite de la Paroisse Notre-Dame-des-Amériques pour la fête de la famille ;

Considérant que le conseil est favorable à cette activité ;

En conséquence il est proposé par monsieur Alain Poulin, appuyé par monsieur Stéphane Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil octroie une aide de 100 \$ à la Paroisse Notre-Dame-des-Amériques pour la fête de la famille.

12-PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'a été posée

13-AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

2018-08-313 Il est proposé par monsieur Alain Poulin, appuyé par madame Karine Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit ajournée au 28 août 2018.

Il est 21h50.

Dany Quirion, MAIRE

Serge Vallée, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SEC.-TRÈS.